

SOMMAIRE

2/Analyse du CASIQ
3/Chantier sur le financement de la reconversion écologique de l'économie
4/Nouvelles brèves
Crédits

À NOTER

■ À Radio-Ville Marie Par-dessus le marché

Les émissions économiques hebdomadaires de l'IRÉC sont diffusées sur les ondes de Radio Ville-Marie tous les mercredis à 11 heures. Ils sont aussi disponibles sur le site de l'IRÉC. Cliquer sur l'icône représentant un œil à gauche de l'écran sur la page d'accueil et à côté de laquelle est inscrit « Audio et vidéo ». [<http://www.irec.net/index.jsp?p=58>].

LES AMIS DE L'IRÉC

Soutenir son indépendance

En devenant un Ami de l'IRÉC ou en incitant vos amis à le devenir, vous permettez à l'Institut de préserver son indépendance intellectuelle et financière. Pour en savoir plus : [<http://www.irec.net/index.jsp?p=31>].

POUR UNE STRATÉGIE DE LA MOBILITÉ DURABLE

Il faut renouveler les politiques industrielles

Une étude de l'IRÉC renouvelle les perspectives des politiques industrielles en s'appuyant sur une stratégie de développement d'une grappe de mobilité durable¹. Selon les propositions des chercheurs de l'IRÉC, le gouvernement du Québec devra agir de manière à ce que les impacts de la reconversion des transports se répercutent sur la reconversion du système productif dans son ensemble et en particulier dans les secteurs industriels qui lui sont plus étroitement associés.



L'analyse des enjeux du secteur industriel au cours des dix dernières années au Québec permet de saisir les propositions.

Ce secteur a connu une saignée de près de 160 000 emplois. Robert Laplante constate que le Québec a mis un certain temps à réagir au nom d'une vision candide de la mondialisation et de l'acceptation de la nouvelle répartition des emplois : emplois manufacturiers pour les pays émergents et économie du savoir pour les économies développées. « Les pays émergents ont compris que la base de leurs écono-

mies devait s'élargir notamment dans le secteur des services et de l'innovation, dit-il. Les pays développés ont subi leur concurrence en plus d'avoir connu une perte de capacité de production à la suite des nombreuses délocalisations. Le résultat nous le constatons un peu partout : les inégalités sociales se sont accrues, les classes moyennes ont été durement affectées ».

Partout dans le monde, des propositions étouffées de politiques industrielles ont été mises au point. Ce sont d'abord les pays émergents qui ont donné le ton, mais devant les résultats qu'ils obtiennent, les initiatives ont été reprises. « C'est même devenu

MOBILITÉ DURABLE/SUITE À LA PAGE 4

CONTRÔLE DE MÉTRO

L'angle mort de la souveraineté alimentaire



Une note de recherche¹ met le doigt sur un enjeu crucial pour la souveraineté alimentaire du Québec. En effet, Métro

est le seul des trois principaux distributeurs alimentaires à avoir conservé son siège social au Québec. En raison de la composition de son actionnariat, Métro est vulnérable à des offres d'achat non sollicitées. L'IRÉC analyse le rôle de Métro dans l'économie agroalimentaire du Québec et définit des moyens non seulement d'en conserver le contrôle, mais aussi d'améliorer sa contribution au développement de l'ensemble du secteur. « Nous recommandons de favoriser l'accès des produits alimentaires québécois

TECHNOLOGIES VERTES

Un choix stratégique



Les choix pour une économie verte imposent d'investir massivement dans le développement des capacités

financières, humaines et productives des nouvelles technologies qui permettront de s'engager dans cette reconversion. Le Québec présentant un marché limité pour ces technologies, le développement du secteur repose sur la demande internationale.

Dans une note d'intervention¹, les chercheurs de l'IRÉC et la grappe Écotech, propose un crédit d'impôt à la commercialisation qui permettrait aux entreprises de technologies propres de devenir des acteurs mondiaux et leur assurant ainsi une possibilité de croissance. En effet, le Québec se positionne déjà favorablement au point de vue international dans les secteurs de l'efficacité énergétique, les matières résiduelles, la biomasse et l'hydroélectricité.

MÉTRO/SUITE À LA PAGE 4

TECHNOLOGIES VERTES/SUITE À LA PAGE 2

Il possède aussi des atouts importants dans les secteurs du traitement de l'eau, du transport, de la réhabilitation des sols, de la chimie verte, de l'éolien et du solaire. En 2011-2012, sur la base d'un chiffre d'affaires de 6,4 milliards de dollars, les entreprises au Québec qui développent des technologies propres ont contribué à la création de 30 385 emplois directs et indirects dans l'économie québécoise.

Par contre, le succès du secteur des technologies propres, au Québec ou ailleurs, dépend en grande partie de l'efficacité de la commercialisation des produits et services sur les marchés intérieurs ou d'exportation.

Coûts du crédit d'impôt

Le crédit d'impôt à la commercialisation s'appliquerait en extension du crédit d'impôt à la R&D. « L'évaluation pour les coûts associés à cette proposition repose sur les taux applicables les plus élevés, soit 37,5 % pour le Québec et 35 % pour le Canada. Les coûts fiscaux bruts de cette mesure se situent entre 14,4 et 35,4 M\$, pour le Québec. Au fédéral, nous les estimons entre 8,4 et 20,6 M\$. Pour l'intervalle supérieur, une augmentation du chiffre d'affaires de 8,2 % permettrait au Québec de récupérer les coûts associés à la mesure. Pour Ottawa, cette mesure nécessiterait une augmentation du chiffre d'affaires de 13,8 %, pour que celui-ci récupère par la fiscalité et la parafiscalité les coûts associés au crédit d'impôt à la commercialisation », ont expliqué les deux chercheurs.

Écotech, la grappe des technologies propres, a été lancée le 17 mars 2009. C'est à la suite de travaux pilotés par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal, que la Ville de Montréal, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), les ministères du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), des Affaires municipales, et des Régions (MAMROT) et l'Agence de l'efficacité énergétique (AEE) se sont joints à des promoteurs industriels pour former cette grappe industrielle.

1. CALDERON, Oscar et Gilles BOURQUE en collaboration avec ÉCOTECH. *Les technologies propres : un choix stratégique*, note d'intervention no 25, mars 2013, 6 p. [[http://www.irec.net/upload/File/noteinterventiontechnologiespropresmars_2013vd\(1\).pdf](http://www.irec.net/upload/File/noteinterventiontechnologiespropresmars_2013vd(1).pdf)]. Il est aussi suggéré d'écouter l'entrevue qu'Oscar Calderon a donnée à l'émission *Par-dessus le marché* le 20 mars 2013 [<http://www.irec.net/index.jsp?p=58>] et de lire le billet qu'il a écrit sur *Oikos Blogue* [<http://www.oikosblogue.coop/?p=14863>].

ANALYSE DU CASIQ AU 28 FÉVRIER 2013

L'IQ-30 connaît une hausse de 2,85 %

Au cours du mois de février 2013, l'IQ-30 a augmenté de 2,85,19 % pour se situer à 1530,99. Vingt titres ont augmenté alors que 10 titres ont baissé au cours du mois. Six des sept secteurs de l'IQ-30 ont connu une hausse. La plus forte variation positive soit 16,95 % a touché celui des Biens de consommation de base. Le secteur des Matériaux a subi une baisse de l'ordre de 11,71 %.

Le titre de la compagnie Chemin de fer Nationaux du Canada inc. a augmenté de

9,33 %. Celui de la compagnie Corporation Minière Osisko inc. a connu une diminution de l'ordre de 13,60 %.

Depuis le début de l'année

Depuis le début de l'année, neuf des dix secteurs du TSX composé ont crû de 3,12 %. La plus forte variation positive provient du secteur des Industries avec une croissance de 13,64 %.

Pour des informations plus complètes, voir l'URL : [<http://www.iq30-iq150.org>].

Tableau comparatif des secteurs

Depuis jeudi 31 janvier 2013 au jeudi 31 février 2013

	IQ-30 (%)	TSX Composé (%)
10- Énergie	-	-0,17
15- Matériaux	-11,71	-5,56
20- Industrie	4,53	5,42
25- Consommation discrétionnaire	0,50	2,19
30- Biens de consommation de base	5,15	4,94
35 - Santé	-	4,60
40- Finance	2,66	2,80
45- Technologies de l'information	1,83	3,67
50- Télécommunications	4,92	4,11
55- Services aux collectivités	-	-2,18
Variation	2,85	1,08

N.B. Le secteur de l'énergie, de la santé et des services aux collectivités ne sont pas représentés dans l'IQ-30.

Tableau comparatif des secteurs de l'IQ-30 avec les secteurs de l'Indice composé S&P/TSX

Depuis le début de l'année au jeudi 28 février 2013

	IQ-30 (%)	TSX composé (%)
10- Énergie	-	-2,24
15- Matériaux	-20,47	-8,96
20- Industrie	11,64	13,64
25- Consommation discrétionnaire	7,54	6,39
30- Biens de consommation de base	5,16	3,95
35 - Santé	-	13,32
40- Finance	6,69	6,03
45- Technologies de l'information	18,79	12,74
50- Télécommunications	9,05	6,77
55- Services aux collectivités	-	1,66
Variation	7,15	3,12

N.B. Le secteur de l'énergie, de la santé et des services aux collectivités ne sont pas représentés dans l'IQ-30.

IQ-30 : Les plus fortes hausses depuis le début de l'année

Société	Prix (\$) 30 déc. 2012	Prix (\$) 28 février 2013	Variation du titre (%)	Pondération (%) au 30 déc. 2012	Variation pondérée (%)
Chemins de fer nationaux	90,33	104,66	15,86	5,88	0,93
Groupe GCI	22,94	27,25	18,79	4,21	0,79
BCE	42,63	46,49	9,05	8,33	0,75
Industrielle Alliance	31,38	37,00	17,91	3,00	0,54
Banque Royale du Canada	59,88	64,02	6,91	7,69	0,53

Les travaux progressent

L'IRÉC conduit un programme de recherche visant à formuler des scénarios crédibles pour le financement de la reconversion écologique de l'économie québécoise, qu'il s'agisse de la réallocation de fonds existants ou de la création et du renforcement d'autres sources de financement. Les trois secteurs particulièrement visés sont le transport, l'énergie et l'habitation. Des intervenants du milieu de la finance ont été invités à commenter les résultats des deux premières phases du programme de recherche. Très constructives, ces réactions vont réorienter de façon importante pour la Phase 3 des travaux.

Lil a beaucoup été question des caractéristiques du financement de projets qui sont propres à chacun des secteurs visés. Les participants ont aussi souligné qu'il est difficile de convaincre des gestionnaires de gérer de nouveaux risques. « L'investissement dans les technologies propres est perçu comme si risqué qu'il faut se diriger vers les fonds spécialisés et mitiger les risques grâce aux revenus qui sont engrangés par les projets, ce qui veut dire que le gouvernement doit s'impliquer. Tout ce qui est moins risqué a été déjà pris par les banques », a souligné une participante. On donne l'exemple des sociétés d'État qui s'engagent à acheter l'électricité produite par des éoliennes à un prix fixe sur le long terme, ce qui permet d'intéresser des investisseurs à des projets de production. On a aussi souligné qu'il faudra diversifier les actifs dans plusieurs projets afin de répartir le risque.

La Phase 1

La Phase 1 des chantiers pour financer la reconversion¹ a dressé les portraits de deux des principaux bassins d'épargne capitalisée présents au Québec (les fonds communs de placement et les caisses de retraite), une cartographie d'acteurs financiers québécois impliqués dans le développement économique et susceptibles de financer les initiatives de reconversion écologique ainsi qu'une cartographie des acteurs de la finance socialement responsable dans les pays développés. Un tableau synthèse a permis d'offrir un portrait global.

Les faits saillants. Les fonds communs de placement représentent des actifs de 116 milliards de dollars au Québec en 2012 alors que les caisses de retraite (excluant les caisses publiques) excèdent 100 milliards de dollars. Mais il y a trois obstacles à la mobilisation de ces capitaux : les gestionnaires sont à l'extérieur du Québec, les critères extrafinanciers sont peu utilisés et on a recours à beaucoup d'intermédiaires. On peut estimer le coût de la reconversion au Québec autour de 100 milliards de dollars sur 20 ans. Les institutions financières les plus susceptibles de financer la reconversion sont les caisses de retraite publiques (Caisse de dépôt et placement, 165 milliards \$) et les institutions en capital de

développement (Banque de développement économique du Québec, Fonds FTQ, Fondation, Capital Desjardins, qui ensemble représentent des actifs de 20 milliards \$).

La Phase 2

La Phase 2 a fourni deux revues de littérature complémentaires² : l'une portant plus sur

[RECONVERSION/SUITE À LA PAGE 4](#)

ENTREVUE AVEC DANIEL SIMARD

Comprendre le paradigme de l'investisseur

Le directeur général de Bâtirente Daniel Simard a accepté de partager ses impressions après la rencontre du 6 mars.

Il constate en premier lieu que les études de l'IRÉC font bien ressortir qu'il existe un bassin très important de capitaux. « Cependant, dit-il, il faut éviter la pensée magique parce que de grosses sommes sont en jeu. Il faut comprendre le paradigme de l'investisseur institutionnel. Comme tous les autres investisseurs, il est sensible à la liquidité et à la diversification. Typiquement, c'est au stade de l'opérationnalisation que les institutionnels seront prêts à faire des investissements dans les projets d'infrastructures industrielles. Et encore, certains ne le feront que lorsque ces dernières auront atteint une maturité. Ils recherchent des produits assurant des revenus fixes. Pour les attirer, il serait avantageux d'obtenir du financement à long terme avec des garanties gouvernementales pour réduire les risques ».

La dynamique de l'investisseur

Le directeur général souligne qu'un investisseur responsable ne perd pas sa nature d'investisseur. « Notre objectif fondamental est de faire fructifier l'avoir des membres, dit-il. Évidemment, nous ne voulons pas nuire à l'économie responsable et au bien-être des membres. La reconversion devra comporter des mérites économiques. Il nous

faut une stratégie qui correspond aux besoins des investisseurs ».

Trouver des niches écologiques

Daniel Simard constate que l'industrie de l'investissement réalise qu'il faut aller vers la durabilité, car les changements climatiques ou les inégalités sociales constituent des facteurs de risque.

Il est persuadé par exemple que les caisses de retraite peuvent souhaiter investir dans l'électrification des transports collectifs. « Ce secteur pourrait procurer des revenus stables à long terme, car pour le moment les taux sont faibles sur le marché obligataire. Un projet peut être acheté par un opérateur afin de sécuriser l'investisseur. Il y a de la place pour des niches de développement écologique ».

Il a conclu en suggérant d'impliquer les consultants en gestion d'actifs dans le dialogue. « Le portrait global est important, mais il faudra segmenter afin de trouver des projets concrets qui intéressent les investisseurs ».

Daniel Simard

Daniel Simard est directeur général de Bâtirente. Titulaire d'un baccalauréat en relations industrielles de l'Université de Montréal, il a été conseiller syndical pendant 17 années, notamment au sein du service de recherche de la CSN avant de devenir le premier employé à temps plein de Bâtirente en 2000.



Photo : Bâtirente

Créé en 1987, Bâtirente est un système de retraite collectif entièrement sous gouvernance syndicale. Il gère directement 400 M\$ pour le compte de 350 syndicats affiliés à la CSN. En partenariat avec Fondation et d'autres partenaires comme la SSQ, il gère des actifs de plus d'un milliard \$. En 2005, il intégrait à sa politique de placement des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) [batirente.qc.ca]

une priorité dans plusieurs pays développés. Le rapport essaie de faire le tour de la question », précise Robert Laplante.

Deux propositions se démarquent : 1) celle de la France qui veut développer des dynamismes territoriaux autour de pôles de compétitivité où les politiques industrielles visent moins à prescrire des objectifs précis qu'à favoriser des processus; 2) les analyses de l'auteur américain Dani Rodrick qui caractérise les nouvelles politiques industrielles par le retour de l'intervention de l'État qui ne choisit pas pour les entreprises et crée les conditions pour une dynamique entre les principaux innovateurs.

L'IRÉC s'inspire de ces propositions pour soumettre un premier volet de ce que pourrait être une politique industrielle pour le Québec. Il suggère la création de pôles de compétitivité en choisissant des secteurs névralgiques ayant des effets structurants. « Il faut éviter les demi-mesures et opter pour des choix cohérents afin de reconvertir l'économie. Il faut établir un lien étroit entre la politique industrielle de transport et la politique de l'énergie. L'autre proposition majeure est la création d'une **Agence de développement et d'innovation** pour soutenir et coordonner sur une base

aux tablettes des magasins d'alimentation intégrés ou associés aux grandes chaînes de distribution et que des fonds institutionnels comme la Caisse de dépôt et placement du Québec fassent leur entrée dans le bloc de contrôle de Métro pour maintenir ce distributeur au Québec », ont expliqué David Dupont et François L'Italien, chargés de projet à l'IRÉC.

Ces derniers ont également suggéré la création d'un fonds d'investissement agroa-

les propositions provenant des organisations de la société civile qui ont participé à une démarche de réflexion pour une transition écologique en France; une autre portant sur les outils et les mécanismes financiers proposés dans le cadre de la même démarche par des spécialistes de la finance ainsi que par diverses organisations internationales, dont l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Les faits saillants. L'économie verte nécessite plus d'investissements initiaux, mais nécessite moins de dépenses par la suite. La rentabilité est donc à plus long terme que dans le cadre de l'économie carbone où, à l'inverse, la rentabilité des projets décroît sur le long terme en raison des coûts croissants du pétrole.

partenariale de grands projets mobilisateurs dans un certain nombre d'activités ciblées en adoptant l'approche des réseaux. Cette agence verrait à stimuler des niches d'innovation par le biais de réseaux d'excellence et de pôles de compétitivité en mettant à profit les capacités d'initiative et les entreprises de chacune des régions du Québec ».

Pour matérialiser cette nouvelle conception, les auteurs proposent une politique industrielle en prenant comme centre de gravité le transport collectif, un secteur où il existe une grappe industrielle performante. Ils ont répertorié pas moins de 1100 entreprises. Cette grappe de la mobilité durable s'appuierait donc sur les forces existantes et se regrouperait autour de cinq pôles de compétitivité : équipement de transport, motorisation, stockage d'énergie, matériaux et logistique.

1. BOURQUE, Gilles, Mathieu PERRAULT et Robert LAPLANTE *Politique industrielle : stratégie pour une grappe de mobilité durable*, rapport de recherche de l'IRÉC, février 2013, 53 p. [<http://www.irec.net/upload/File/mobiledurable2013.pdf>]. Il est aussi suggéré d'écouter les entrevues que Robert Laplante et le physicien Pierre Langlois ont accordées à l'émission *Par-dessus le marché* le 27 février 2013 [<http://www.irec.net/index.jsp?p=58>]. Nous encourageons également le lecteur à lire l'article écrit par Robert Laplante pour Oikos Blogue [<http://www.oikosblogue.coop/?p=14591>].

limentaire québécois capitalisant l'épargne salariale des employés de la chaîne de valeur et entrant dans l'actionnariat de Métro. Enfin, les auteurs se sont penchés sur le rôle structurant des sièges sociaux pour une économie.

1. DUPONT, David et François L'ITALIEN. *Le contrôle de Métro : l'angle mort de la politique de la souveraineté alimentaire*, note de recherche, mars 2013, 49 p. [http://www.irec.net/upload/File/noterecherche-mei_tro2013.pdf]. Il est suggéré de lire l'article de David Dupont publié le 26 mars sur *Oikos Blogue* [<http://www.oikosblogue.coop/?p=14222>].

Dans cette optique, les experts soulignent la nécessité d'une banque publique utilisant de nouveaux critères pour l'investissement dans la reconversion verte qui tiendraient compte des facteurs environnementaux et de la rentabilité à long terme. Même des organisations économiques privées comme l'OCDE proposent un meilleur encadrement législatif et une fiscalité écologique afin de favoriser la reconversion.

1. BOURQUE, Gilles, François L'ITALIEN, Frédéric Hanin, Maxime LEFRANÇOIS et Mathieu PERRAULT. *Le financement de la reconversion écologique de l'économie québécoise. Un portrait exhaustif de l'épargne et des actifs financiers québécois*, janvier 2013, 32 p. (non publié)

2. BOURQUE, Gilles, François L'ITALIEN, Frédéric Hanin, Gabriel STE-MARIE et Benoît COUTU. *Le financement de la reconversion écologique de l'économie québécoise. Monographie sur les propositions actuelles de financement de la reconversion écologique de l'économie*, janvier 2013, 42 p. (non publié)

Nouvelles brèves

■ **Le 7 avril**, une partie de l'émission de télévision « Découverte » à Radio Canada sera consacrée au monorail Québec/Montréal. [<http://www.radio-canada.ca/emissions/decouverte/2012-2013/>].

■ **Le 10 mai**, dans le cadre du congrès de l'Association francophone pour le savoir, il y aura un colloque à l'Université Laval : **Le modèle agricole québécois à la croisée des chemins : tensions, transformations et voies de renouvellement**. Deux chargés de projet de l'IRÉC, David Dupont et François L'Italien vont présenter les travaux réalisés à l'IRÉC. Robert Laplante, directeur général de l'IRÉC participera à une table ronde organisée en fin de journée avec Claire Bolduc de Solidarité rurale du Québec, Bernard Généreux de la Fédération québécoise des municipalités, Marcel Groleau de l'Union des producteurs agricoles et Gaétan Lussier de l'Institut canadien des politiques agroalimentaires. L'IRÉC est coorganisateur de l'événement. [<http://www.acfas.ca/evenements/congres/programme/81/400/424/c>]

■ **Le 22 mai**, il y aura la remise des Prix de l'IRÉC à 17 h 30 à la Salle de la Grande bibliothèque à Montréal. D'autres informations suivront plus tard.

■ **Le 31 mai**, dans le cadre de ses travaux sur la reconversion écologique de l'économie (voir l'article à la page 3), l'IRÉC en collaboration avec d'autres partenaires organisera un colloque sur la reconversion industrielle. D'autres informations suivront plus tard.

BULLETIN DE L'IRÉC

Bulletin d'information de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) à l'intention des Amis de l'IRÉC/Numéro 32

1030, rue Beaubien Est, bureau 103
Montréal, Québec H2S 1T4

Tél. (514) 380-8916/Télécopieur : (514) 380-8918

secretariat@irec.net / www.irec.net

Directeur général de l'IRÉC : Robert Laplante

Responsable du bulletin : André Laplante
(514) 380-8916 poste 21
andre.laplante@irec.net

Collaboration : Frédéric Farrugia, Gilles Bourque, Robert Laplante
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec